

LE DOSSIER P.11 à 14
Noël à Gignac

Après Halloween, voici venir
les fêtes de fin d'année



Succès pour la fête d'Halloween et le goûter familial dans le square

ou Vivournet

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GIGNAC-LA-NERTHE

En direct
avec le Maire
Education/sécurité

Page 5

Vers
PLU
intercommunal

Page 8 à 10

La Fête
de la
Science

Page 15



P4 à 7 ACTUALITÉS

L'automne en images
En direct avec le Maire
Nouveaux horaires de la Poste
Un week-end magique et solidaire
Les jardins d'Auguste viabilisés



P8 à 10 URBANISME

Vers une version intercommunale du PLU



P15 FÊTE DE LA SCIENCE

La tête dans les étoiles

P11 à 14 DOSSIER SPÉCIAL

Festivités de Noël et Téléthon



P16 TRAVAUX

Requalification de l'avenue Pasteur



P18 à 19 EMPLOI

Découverte des nouveaux services de Pôle emploi



P17 CADRE DE VIE

Inauguration du hameau des Granettes

P22 HISTOIRE D'ICI

Chronique sur l'histoire agricole de Gignac



P20 à 21 ASSOS&CO

Lever de rideau à l'espace Pagnol
Une nouvelle séance pour les amoureux des mots
Beau succès pour l'Opération brioches

P23 DÉMOCRATIE LOCALE

SEPTEMBRE

DÉCÈS :

Francisco SOLER
Ginette MICALLEF, née PETIT
Jean SERVAJEAN
Lucien BOURRELLY
Laetitia TOMASI

NAISSANCES :

Margot GARSAUD FOLIOT
Mila GARCIA
Maeva ANTOBRANDI
Joseph-Antoine GOMEZ
Manon GUIRAGOSSIAN
Mathéo DI MEO

OCTOBRE

DÉCÈS :

Irma DEGIOANNI, née GORI
Marie BARRE
Jean- Pierre HUBERT
Etiennette CANTIÉ, née BESOLI

NAISSANCES :

Younes BOHALOUA
Théo PASCAL
Henriette CORTES
Emma SAVELY
Cherry BOUSQUET
Nesrine ARRIGHI
Bissan BARHAM
Rayan DELCLOS

Lou Vivournet

Directeur de la publication :
Robert De Vita

Rédaction :
Loïc Taniou et
Marie-Caroline Tsakirooulos

Graphisme :
Séverine Braca

Photographies :
LT, MCT, SB
Coca et Xdr

Contact :
Service Communication
04 42 31 13 00

Imprimerie :
Mosaïques Impressions

Dépôt légal à parution



Chères Gignacaises, Chers Gignacais,

S'il est un service municipal dans lequel des changements ont également été réalisés en profondeur, c'est bien celui de la Police Municipale.

Ces changements ont commencé par ma volonté de me séparer du Chef de Poste et de son adjoint. En effet, plusieurs manquements inacceptables avaient été relevés. A ce jour, ils ne font plus partie des effectifs de ce service. Ce qui n'est pas rien, vous en conviendrez.

Un nouveau chef de poste a donc été recruté. J'ai également procédé à l'embauche de nouveaux policiers municipaux. Ainsi, depuis 2008, date de ma prise initiale de responsabilité, les effectifs ont pratiquement doublé. Grâce à cette nouvelle équipe, une présence policière sera désormais assurée les week-ends et jours fériés, et ce, dès janvier 2017.

J'ai veillé personnellement à la qualité professionnelle de ces nouveaux agents et au fait que ceux-ci soient titulaires du permis moto. J'ai ainsi créé une brigade municipale motorisée, composée de 4 motos enduro de 650 cm³.

Ces policiers sont déjà de vrais professionnels particulièrement aguerris, mais je vais de surcroît, leur permettre d'effectuer des formations complémentaires afin qu'ils maîtrisent avec encore plus d'efficacité les situations délicates. Ils seront également équipés de micro-caméras accrochées à leurs équipements. Ces dernières filmeront toutes leurs interventions auprès d'individus en infractions flagrantes. Voilà pour celles et ceux qui aiment l'action.

En parallèle, j'ai donné comme mission à M. le nouveau Chef de Poste qu'il soit, avec ses équipes, à l'écoute des Gignacaises et des Gignacais. La Police Municipale a une fonction et des prérogatives différentes de la Police Nationale.

À ce titre, je réaffirme mon engagement municipal, ainsi que celui de l'ensemble des élus de la Majorité, de la nécessité de posséder une police de proximité. Une police de proximité, si décriée fut un temps sur le plan national, et qui revient maintenant comme une nécessité évidente. Une police municipale qui inscrit son action au quotidien en parfaite complémentarité de celle de la police nationale, plus répressive.

Par ailleurs, leur travail, avec 41 caméras et 54 vues actuellement réparties sur 14 sites, va s'organiser différemment là-aussi pour plus d'efficacité.

Enfin, j'ai mis en place à Gignac-la-Nerthe une cellule d'évaluation de la radicalisation, en partenariat avec M. le Préfet de Police, et en concordance avec le CLSPD (Conseil local de la sécurité et de la prévention de la délinquance) de la commune.

Permettez-moi maintenant de vous souhaiter un joyeux Noël.

Durant la période de Noël, il est de coutume d'offrir des cadeaux et d'exprimer sa solidarité envers les plus démunis. Le don est présent dans de nombreuses traditions, comme celle, par exemple, de servir un repas au premier pauvre croisé au jour de Noël, de mettre une assiette supplémentaire pour le nécessiteux qui viendrait taper à la porte ...

N'oublions pas cette attitude de générosité, de solidarité et d'accueil qui porte des valeurs transmises depuis plus de 2000 ans. Et sachons nous en rappeler ensuite tout au long de l'année, et ceci, sans exclusive. Tous les hommes sur cette Terre devraient être frères au titre de ces mêmes valeurs. Chacun d'entre nous doit y participer en conscience. Noël doit nous inciter à y réfléchir dans le recueillement personnel.

Joyeuses fêtes.

**Votre dévoué Maire,
Christian AMIRATY**

Edito

Ça s'est passé cet automne



La Foire au miel et aux produits du terroir a proposé des dégustations de délicieux produits et des ateliers divers dimanche 2 octobre.



Le 11 octobre, les collégiens ont couru dans le parcours de santé à l'occasion du Cross du collège Le Petit Prince.



La soirée country du 15 octobre a rassemblé les passionnés de danse en ligne et de musique country.



La ferme pédagogique de la Foire au miel a attiré de nombreux enfants.



Papas, mamans et enfants déguisés ont envahi le square du centre-ville à l'occasion de la fête d'Halloween le 26 octobre. Un goûter a été offert aux enfants après un joyeux défilé.



En direct avec le Maire sur l'éducation et la sécurité

Le Maire et la majorité municipale invitent les Gignacais à une réunion publique sur les thèmes de l'éducation et de la sécurité jeudi 24 novembre à 18h30 au gymnase de la Viguière.



Les réunions intitulées « *En direct avec le Maire* », qui existent depuis 2008, ont pour vocation d'entretenir un contact direct entre les élus et les Gignacais sur des sujets d'importance pour l'avenir de la commune. Christian Amiraty, Maire de Gignac-la-Nerthe, explique : « *ces rencontres, que j'affectionne particulièrement, me permettent d'échanger avec les citoyens sur le Gignac de demain et de faire le point sur les dossiers essentiels. Elles sont proposées de manière régulière pour associer les Gignacais aux grandes décisions qui les concernent, exposer nos points de vue et recueillir leur avis* ».

La réunion du jeudi 24 novembre aura pour objectif de présenter les projets concernant l'éducation avec notamment la construction d'un pôle éducatif près du centre de loisirs Nelson Mandela, la rénovation des groupes scolaires Douillet et Pagnol ainsi que la construction d'une école à Laure. Un petit film sera diffusé pour montrer en images comment ces projets prendront vie.

Le deuxième thème abordé lors de cette rencontre sera celui de la sécurité. Gignac change, sa Police Municipale doit s'inscrire dans ce changement. Depuis quelques mois les effectifs de la Police Municipale ont été renouvelés et renforcés afin d'être redéployés sur le terrain et de garantir un service public 7 jours sur 7. D'autres évolutions sont intervenues pour améliorer la sécurité sur la commune, telles que la création d'une brigade motorisée, l'optimisation de la vidéo protection... Le détail de toutes ces mesures sera présenté.

Sur les deux thématiques, un débat sera proposé au public pour que chacun puisse poser des questions et donner son avis. Les échanges pourront ensuite se poursuivre autour d'un apéritif convivial.

Appel à la vigilance sur la diminution des horaires d'ouverture de La Poste

Face à la réduction des horaires d'ouverture de La Poste, la Municipalité exprime son désaccord et entend préserver le service public sur la commune de Gignac-la-Nerthe.

Depuis le 12 septembre 2016, les Gignacais ont constaté une réduction des horaires d'ouverture de La Poste. Désormais, le bureau de Poste de Gignac-la-Nerthe ouvre à 9h, et non plus à 8h30, et ferme ses portes tous les jeudis après-midis.

Christian Amiraty, Maire de Gignac-la-Nerthe et Alain Croce, adjoint délégué aux déplacements, à la voirie et à la propreté ont reçu le Directeur du secteur Châteauneuf-les-Martigues, La Mède, Le Rove et Gignac pour lui signifier leur profond désaccord sur ce qui est une véritable régression du service rendu au public. Ces changements interviennent alors que le contrat de présence postale territoriale pour les trois ans à venir est en cours de négociation entre La Poste, le gouvernement et l'Association des Maires de France. Au nom de « *l'adaptation du réseau aux contraintes économiques* », La Poste a pour objectif de fermer de nombreux bureaux de poste en passant des partenariats afin de créer des relais commerçants ou des agences communales ou encore de

diminuer les horaires d'ouverture au public, comme c'est le cas à Gignac-la-Nerthe.

Un vœu sur ce sujet a été adopté par délibération du Conseil Municipal, le 10 novembre 2016, afin de réaffirmer l'opposition des élus Gignacais à la diminution des horaires d'ouverture du bureau de Poste de Gignac-la-Nerthe et leur souhait de voir La Poste se réorienter vers un service public rénové et modernisé.



Un week-end magique et solidaire

Pour la 3^{ème} année, de grands magiciens investissent l'espace Pagnol pour vous faire vivre un week-end magique. Ouvrez grands vos yeux pour ne rien manquer de l'époustouflant gala de magie et de l'étonnant spectacle pour les enfants !

En 2013, le jeune magicien Artmik (Alex Favre) fait une chute d'une terrasse et se retrouve paralysé, en fauteuil... Tout de suite ses amis décident de se mobiliser et organisent des événements afin de recueillir des fonds pour l'aider à remonter un jour sur scène avec le numéro de colombe qu'il a imaginé. Un partenariat s'est alors noué avec la Mairie de Gignac afin de proposer aux Gignacais des spectacles de qualité au bénéfice de l'association Alex Favre.

Samedi 19 novembre à 20h30, des artistes vus au « Plus Grand Cabaret du Monde » sur France 2, trois membres de l'équipe de France de Magie et un vice-champion d'Europe de magie proposeront un grand gala de magie et d'illusion. Les Kenris, Willow, Cyril Delaire, Marc Dossetto, Sébastien Fourie, la chanteuse Lya, Benjamin Gerson... Ne ratez pas l'occasion de rencontrer ces magiciens de talent !

Dimanche 20 novembre à 15h, le magicien Tanguy présentera aux familles « Magic Tour », un spectacle de magie comique.



Samedi 19 novembre à 20h30 : Gala de magie - Tarif : 10€ - Restauration possible sur place grâce à un Food Truck breton qui vendra des galettes et des crêpes.

Dimanche 20 novembre à 15h : « Magic Tour » dès 4 ans - Tarif : 5€

Inauguration, Les Jardins d'Auguste



De nombreuses familles, notamment de jeunes couples avec enfants, étaient présents le 14 octobre en fin d'après-midi pour une réception organisée par la société Hectare aux jardins d'Auguste, située à Laure.

En effet, la société Hectare a invité avenue de la Méditerranée, les propriétaires qui lui ont acheté les terrains à bâtir, et donc futurs Gignacais, à découvrir les différents lots viabilisés. Un nouveau lotissement « Les Jardins D'Auguste » avec de

belles prestations est en train de voir le jour dans un secteur privilégié de Laure, où sont déjà présents de nombreux espaces verts, des clôtures harmonieuses, des murets avec pavements.

Un découpage judicieux des terrains a été réalisé et de nombreuses places de stationnement sont quelques exemples des atouts de ce lotissement en cours de réalisation qui regroupe 22 logements individuels en villa et un petit collectif d'environ 8 logements.



Le marché, qui se tient chaque dimanche matin en centre-ville sur la place de la Mairie, propose toujours une grande diversité de produits.

Vous pouvez retrouver : un boucher, un rôti-seur-traiteur avec des poulets grillés, un vendeur de plats cuisinés (daube provençale, paëlla...), une bergère qui propose de la vraie brousse du Rove et des fromages de chèvre, une vendeuse de produits bios (saucissons, produits du terroir), un marchand de café, deux primeurs avec fruits et légumes, de la cuisine thaï (nems, samossas, poulet coco, nouilles sautées aux légumes...), des vêtements pour femmes... Alors, n'hésitez pas à venir visiter le marché !

EN BREF

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour s'inscrire, il est nécessaire d'être majeur, de jouir de ses droits civils et politiques et d'avoir une attache réelle avec la commune. L'inscription se fait, avant le 31 décembre 2016 au service population (en face de l'Hôtel de ville)

Renseignements : 04 42 77 00 00

Rencontre au chemin des Patinelles

Le mardi 27 septembre 2016, une rencontre a été organisée en limite des communes du Rove et de Gignac-la-Nerthe, près du pont de l'autoroute A55, qui relie la zone d'activités du Rove au chemin des Patinelles.

Cette réunion « *in situ* » a été organisée pour faire le point avec les riverains par rapport à des problèmes de voirie et de nuisances comme le passage fréquent de camions lancés à vive allure, le rejet de pierres depuis le pont de l'autoroute... Le maire du Rove, Georges Rosso était présent aux côtés de Christian Amiraty, maire de Gignac, et d'Alain Croce, adjoint au Maire et délégué à la voirie et la propreté. Cela a permis d'éclaircir de nombreux points. Georges Rosso a ainsi pu indiquer aux riverains se plaignant des nombreux véhicules venant du Rove, que de nombreuses procédures juridiques

étaient en attente sur le bureau du procureur et que le préfet a été interpellé sur ce sujet. Des infractions à l'urbanisme ont également été relevées sur cette zone, notamment avec certaines habitations construites sans aval de la mairie du Rove.

L'avenue des Pielettes, du côté de Gignac, est étroite sur sa partie haute, deux véhicules ne pouvant se croiser. Concernant l'avenue des Patinelles, des travaux ont été prévus par la Métropole pour 2017 pour favoriser une meilleure évacuation des eaux de pluie, avec également une réfection de la voirie. Christian Amiraty a demandé aux techniciens de la Métropole présents sur place d'étudier cette situation. La municipalité et ses adjoints à la voirie et aux travaux, suivront cet important dossier.

Un cadre métropolitain et un projet co-construit pour le futur PLUi

L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Territoire Marseille Provence a commencé. Cette démarche, qui va s'inscrire dans le temps avec de nombreuses phases de concertation, vise à transformer l'actuel Plan local d'urbanisme (PLU) en une version intercommunale. La réunion publique qui concernait les huit communes du bassin ouest de Marseille Provence a permis de présenter les éléments de diagnostic territorial et environnemental, et les orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).



Présentation des enjeux du PLUi : C. Amiraty, Maire de Gignac-la-Nerthe, J. Montagnac, Maire de Carry-le-Rouet, E. Le Dissès, Maire de Marignane et L.A. Caradec, vice-présidente de conseil de Territoire Marseille Provence



Plus de cent cinquante personnes se sont déplacées ce lundi 10 octobre, à Marignane dans la salle St-Exupéry, pour assister à la première réunion publique traitant de la future adoption d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cette réunion était consacrée au bassin Ouest du Territoire Marseille Provence et concernait donc les communes de Gignac-la-Nerthe, Marignane, Châteauneuf-les-Martigues, Saint-Victoret, Le Rove, Ensues-la-Redonne, Carry-le-Rouet et Sausset-les-Pins.

L'ensemble des Maires des communes était présent ou représenté, ainsi que Mme Laure-Agnès Caradec, vice-présidente du Conseil de Territoire Marseille Provence, en charge de l'urbanisme et du PLUi, conseillère métropolitaine, adjointe à la ville de Marseille. « C'est la Métropole Aix-Marseille Provence qui détient désormais, depuis sa création au 1er janvier 2016, la compétence urbanisme, et celle d'élaborer les Plans locaux d'urbanisme intercommunal (PLUi). Mais, ce sont plus spécifiquement les Conseils de Territoire de la Métropole qui les élaborent dans le détail. Pour rappel, le PLUi du territoire Marseille Provence couvre l'ensemble des 18 communes et regroupe plus d'un million d'habitants. Son élaboration, prescrite en mai 2015, est en cours pour devenir à l'horizon 2020, un document de référence. »

D'ici là, un long travail de réflexion et de concertation sera mené sur l'ensemble des communes de la Métropole Aix-Marseille Provence. La réunion publique de Marignane constitue une première grande étape. En effet, lors de celle-ci, l'ensemble

du processus d'adoption du PLUi a été présenté au travers de trois séquences détaillant le contexte du PLUi : le cadre de la concertation, les enjeux du diagnostic et les orientations du PADD (Plan d'aménagement et de développement durables). Concerté avec toutes les communes, le diagnostic territorial va servir de pierre angulaire pour permettre de construire un PADD et ainsi aboutir à la définition et à la réglementation des zones d'habitations, des zones économiques, des zones environnementales...

« Nous travaillons toujours avec un esprit de co-construction entre échelons communal et intercommunal. »

Une démarche qui s'inscrit dans la durée et qui sera rythmée par de nombreuses réunions publiques de concertation et des enquêtes publiques. « Le processus d'adoption du PLUi a commencé en mai 2015 sous l'impulsion de la Communauté urbaine, a rappelé M^{me} Laure-Agnès Caradec, vice-présidente du Conseil de Territoire Marseille Provence, en charge de l'urbanisme et du PLUi. Avec la création de la Métropole au 1^{er} janvier 2016, la compétence en matière d'urbanisme a été transférée à cette instance. Désormais, le PLUi est élaboré par le Conseil de territoire sur le périmètre qui le concerne. Ensuite, après différentes phases de concertation, c'est Aix-Marseille Métropole qui l'adoptera avec une délibération spécifique. Cela fait maintenant quinze années de pratiques que nous avons autour du PLU. Nous avons toujours travaillé avec un esprit de co-construction entre échelons communal et intercommunal. La transformation du PLU en une version intercommunale constitue une évolution, pas une révolution. Il s'agit de bâtir et de mettre en œuvre un projet équilibré. »



Extraits de l'intervention du Maire lors de cette réunion

« Notre majorité municipale aborde le PADD, qui est notre projet politique communal, en considérant son territoire comme un territoire respectueux des hommes et de la terre. »

Respectueux des hommes :

« Les hommes ont besoin de se nourrir, de se loger, d'avoir leur place dans la société et une reconnaissance de cette place, qu'elle qu'elle soit. Les hommes ont besoin de se sentir en sécurité, de pouvoir disposer de services publics de qualité, de produire et de trouver de la solidarité »

Respectueux de la terre :

« Une étude très récente de l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix a indiqué que si nous continuons la même politique de diminution des surfaces agricoles menées depuis ces 30 dernières années, celles-ci pourraient totalement disparaître en 4 générations.

La préservation de notre terre, notre terre nourricière qui est la survie de l'humanité, dans un contexte d'évolution démographique sans cesse en expansion est donc un sujet vital.

Notre commune de Gignac-la-Nerthe est située au sein du périmètre de l'ancienne communauté urbaine, comprenant 18 communes avec et autour de Marseille. Sur ce périmètre, il reste moins de 3% de zones agricoles. Gignac a donc une grande responsabilité à préserver ses terres durement attaquées, notamment par le détournement d'usage avec de nombreuses infractions à l'urbanisme relevées et des pollutions aussi diverses qu'inacceptables.

Nous pourrions aussi dire que nous souhaitons que notre projet politique communal se traduise bien dans la définition d'un « territoire heureux » pour plagier la notion de « sobriété heureuse » de Pierre Rabhi.

Ce serait quoi, pour Gignac-la-Nerthe, un territoire heureux ? Et bien ce serait précisément un territoire communal où l'on pourrait se loger en fonction de ses moyens financiers. Or jusqu'ici, cette condition était très loin d'être remplie et il n'est pas normal que nombre de jeunes aient dû décohabiter depuis des années par absence de production de logements adaptés à leurs besoins et à

leurs moyens. C'est pourquoi j'ai accepté de signer un contrat de mixité sociale non pas pour 746 logements sociaux comme me le demandait l'Etat mais pour 220 logements, chiffre à comparer avec les 300 demandes en attente au CCAS.

Un territoire heureux, ce serait un territoire où il est possible de trouver un emploi et de connaître un bon développement économique. C'est la raison pour laquelle nous allons créer une importante zone à vocation économique au quartier Billard, qui pourrait générer près de 700 emplois. Et c'est fondamental d'avoir un emploi et de l'avoir dans la proximité pour éviter les déplacements source de fatigue, de dépenses et de pollution.

Nous souhaitons des services publics de qualité à commencer par l'école et nous allons donc construire deux écoles et en rénover profondément deux autres.

Être heureux c'est aussi se sentir en sécurité qu'il s'agisse de sécurité routière ou de sécurité des personnes et des biens. Et là nous multiplions par deux le nombre de policiers municipaux, nous les dotons des outils les plus performants et nous souhaitons améliorer la voirie existante.

Et puis un territoire heureux c'est un territoire qui tendrait à profiter directement de ce qu'il est capable de produire pour se nourrir. C'est ainsi que nous allons fonder notre propre projet agricole territorial autour du mieux manger avec comme vitrine à la Pousaraque un projet agricole métropolitain qui va développer de nouvelles pratiques sociales et citoyennes comme des potagers partagés, des potagers éducatifs et ludiques, des potagers d'inclusion sociale...

En conclusion, au travers de l'élaboration du PADD, je souhaite construire un territoire heureux et sobre. Sobre car ne cherchant pas « ce qui brille » mais ce qui est nécessaire et efficace.

Mieux vivre, mieux manger : je ne dis pas que nous allons pouvoir totalement y parvenir, mais soyez assuré que nous prendrons toute notre part pour atteindre cet objectif.

Et bien je souhaite pouvoir dire demain qu'au moins j'aurai fait ma part dans l'objectif d'une commune heureuse pour tous. »



Les modalités de concertation avec la population

Des réunions publiques seront organisées à chaque grande étape de la procédure.

Pour vous informer

un site internet : metropole-provence.fr
une adresse mail dédiée :
dapu.plui-concertation@marseille-provence.fr

A noter qu'une exposition consacrée au futur PLUi, avec des panneaux dédiés à Gignac-la-Nerthe, est visible au Service de l'Urbanisme - 2, avenue des Fortunés - aux jours et horaires d'ouverture au public (lundi, mercredi, vendredi matin).

La Métropole : une nouvelle instance territoriale

La Métropole Aix-Marseille Provence, créée au 1er janvier 2016, exerce les compétences qui étaient jusqu'alors attribuées aux anciennes structures intercommunales. Elle bénéficie désormais de la compétence en matière de planification et d'urbanisme.

Qu'est-ce que le PLUi ?

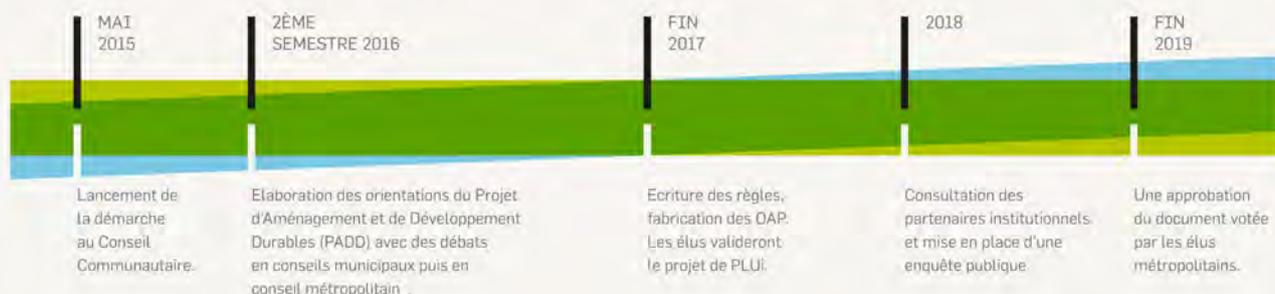
Le Plan local d'Urbanisme intercommunal est un document de référence inscrit dans le code de l'urbanisme qui définit les modalités de gestion du sol, dans un souci de cohérence urbanistique et de qualité de vie pour les habitants. Il est le document de planification par excellence : celui qui propose une vision globale de l'avenir. Il a pour vocation de poser les jalons d'une unité harmonieuse des territoires, tout en tenant compte au mieux des spécificités propres à chaque commune. Le PLUi possède de nombreux enjeux comme la politique menée en matière d'habitat, le maintien de la qualité du cadre de vie, le renforcement de l'attractivité économique, le développement de l'emploi, la préservation des paysages naturels et des espaces agricoles, l'organisation des transports...

En résumé, c'est l'actuel PLU qui va se transformer en une version intercommunale. Il va donc falloir s'habituer à la présence de ce « i » à la fin de PLUi.

Le PADD : pierre angulaire du PLUi

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) sert à fixer les objectifs des politiques publiques en matière d'urbanisme, de logement, de transport, de déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et des paysages...

LES GRANDES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE





Noël à Gignac

Des festivités de Noël conviviales et chaleureuses



Vivez la magie des fêtes de Noël à Gignac-la-Nerthe ! Sapin décoré, lumières scintillantes, contes de Noël, santons provençaux, séances photos avec le Père Noël, chocolat chaud et papillotes : laissez-vous séduire par l'atmosphère conviviale et chaleureuse des festivités de fin d'année qui émerveilleront les petits et raviveront l'âme d'enfant des plus grands.

Illumination du sapin et spectacle de Noël

Samedi 3 décembre à partir de 15h30

La féerie de Noël va gagner Gignac-la-Nerthe dès le début du mois de décembre avec l'illumination du majestueux sapin sur la place de la Mairie. Découvrir le **sapin décoré qui brillera de mille feux** sous les flocons est toujours une grande fête. Lors de cette après-midi joyeuse et conviviale, vous pourrez assister, dès 15h30, au **spectacle de Noël « les rêves de Kim »** dans le square. Kim est une petite gignacaise qui vous entrainera dans ses rêves habités par des héros et des personnages de dessins animés. Pat Patrouille, la Reine des neiges, Anna, Olaf, Merlin, Woody, Buzz, Stitch, Tigrou, Mickey, Minnie, Donald, les Minions, les Avengers mais aussi Maléfique et Joker

seront réunis dans un conte féérique et musical et inviteront ensuite les enfants à une grande boum. Le **Père Noël** viendra à la rencontre des enfants qui seront photographiés avec lui et mettra en place sa boîte aux lettres qui restera sur la place de la Mairie, durant tout le mois de décembre. Un goûter sera proposé aux plus jeunes et un vin chaud offert aux adultes.

Square et place de la Mairie – à partir de 15h30 – Gratuit



Noël à Gignac



Festival Jeune Public

Les festivités de fin d'année débiteront cette année par le festival jeune public qui proposera deux spectacles gratuits et de qualité à l'espace Pagnol. C'est l'occasion d'amener les plus jeunes voir leur premier spectacle ou tout simplement de passer un bon moment en famille sur fond d'humour, de poésie, de chansons et de tours de magie.

Mardi 29 novembre à 18h - Magie à la Ferme

Il est 8 heures quand le fermier se réveille en catastrophe. Le coq n'a pas chanté ce matin ! Pire, il a disparu ! Le fermier et les animaux vont devoir mener l'enquête pour découvrir ce qui a bien pu lui arriver. Un spectacle plein d'humour, de poésie et de chanson rythmé par les tours de magie. Sur scène, dans un décor de ferme, un comédien-magicien et de nombreux animaux rigolos enchaîneront tours de magie, ventriloquie, chansons et bien d'autres surprises pour les tout-petits de 1 à 5 ans.



Mercredi 30 novembre à 15h - Une journée à la Ferme

Une journée au zoo, c'est la folle aventure de Sébastien qui cherche du travail et qui se retrouve du jour au lendemain gardien au zoo, lui qui n'a aucune expérience avec les animaux ! Il prend alors son courage à deux mains et part avec les spectateurs à la rencontre des pensionnaires du zoo. Là, les péripéties commencent : l'otarie est affamée, le crocodile a mal aux dents, le lion a le moral dans les chaussettes et Fernand fait des cancanes !

Un spectacle (à partir de 3 ans) plein d'humour, rythmé par la magie et la participation des enfants. Le spectacle du mercredi sera suivi d'un goûter.

Espace Pagnol - Gratuit

Illumination du sapin et spectacle de Noël

Samedi 3 décembre à partir de 15h30

Lors de cette après-midi joyeuse et conviviale vous pourrez assister, dès 15h30, au spectacle de Noël « les rêves de Kim » dans le square. De nombreux personnages et héros seront réunis dans un conte féérique et musical et inviteront ensuite les enfants à une grande boum (plus d'informations page 11). Le Père Noël viendra à la rencontre des enfants qui seront photographiés avec lui et mettra en place sa boîte aux lettres au pied du grand sapin installé tout le mois de décembre. Un goûter sera proposé aux plus jeunes et un vin chaud offert aux adultes.

Square et place de la Mairie – à partir de 15h30 – Gratuit

Lettre au Père Noël

Tout le mois de décembre

Une lettre, un dessin, un poème, une liste de cadeaux : la boîte aux lettres du Père Noël sera à votre disposition au pied du sapin, sur la place de la Mairie, durant tout le mois de décembre. Pour écrire au Père Noël, c'est simple : il suffit de mentionner clairement le prénom, le nom et l'adresse de l'enfant sur la lettre pour qu'il puisse recevoir la réponse.



Goûters contés

Mercredi 7 et mercredi 14 décembre

La bibliothèque organise, pour les enfants de 3 à 8 ans, des lectures de contes dans un décor de Noël suivies d'un goûter.

Bibliothèque - à partir de 14h

Gratuit sur inscription au 04 42 30 59 61 - Places limitées



Foire aux santons et marché de Noël

Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 décembre

Le ravi, le berger, le boulanger et son panier de fougasses, la marchande d'ail, la poissonnière, le valet de ferme portant lanterne, le pêcheur et son filet sur l'épaule, la femme à la cruche qui vient de puiser l'eau fraîche : **les crèches et santons** reviennent chaque année dans les foyers provençaux au moment de Noël.



Découvrez les dernières créations des artistes santonniers ou complétez votre collection avec les traditionnels santons de la pastorale grâce à la Foire aux santons et au marché de Noël organisés par l'OCLG.

De nombreux artisans seront également présents, aux côtés des santonniers, pour vous donner **des idées de cadeaux** (bijoux, faïence, sacs, décorations...) **et de menus** (foie gras, spécialités provençales, vin, chocolats, 13 desserts...)

Pendant que les plus grands flâneront dans les allées de la foire, les enfants pourront assister à deux séances de **contes** le dimanche après-midi (14h30 et 16h) et rencontrer le Père Noël.

Les inscriptions au **concours de crèches** et de maisons illuminées seront prises pendant la foire, puis en Mairie et à la bibliothèque (jusqu'au 21 décembre).

Espace Pagnol - Vendredi de 14h à 19h
Samedi et dimanche de 10h à 19h - Entrée gratuite



L'usine « à jouer »

Samedi 17 et dimanche 18 décembre

L'usine « à jouer », ce sont des éclats de rire à n'en plus finir, des rencontres inattendues et des moments inoubliables en famille ou avec ses amis. Pour la deuxième année consécutive, le gymnase de la Viguière se transforme en parc d'attractions pour tous les jeunes Gignacais. De nouvelles structures gonflables géantes permettront aux enfants de grimper, se faufiler, glisser, sauter. Déroulement et amusement garantis ! Une véritable ludothèque sera installée avec de nombreux jeux surdimensionnés (puissance 4, kappla, montagne à vaches, billard japonais...). Un espace séparé sera réservé aux plus jeunes qui pourront crapahuter dans un parcours de motricité et jouer avec des dinettes ou des ateliers de bricolage.

Un espace de détente sera installé pour les parents ou pour les gourmands qui voudront déguster crêpes, gaufres, barbes à papa, pop-corn ou pizzas.

Un décor de Noël sera créé pour des séances photos en famille ou avec le Père Noël qui viendra à la rencontre des enfants vers 16h le samedi et le dimanche.

Buvette sur place - Gymnase de la Viguière de 10h à 12h et de 14h à 18h
Gratuit



Téléthon : Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 décembre

Trois jours dédiés à la solidarité pendant lesquels associations, écoles, services municipaux et bénévoles se mobilisent pour le Téléthon afin de battre un nouveau record de dons.

Le **gala des étoiles** de Gignac ouvrira les festivités le **vendredi 2 décembre à 19h à l'espace Pagnol** avec des démonstrations de sport, danse et chansons (entrée 3 €) par les associations Angel'Art, Studio de danse JBM, Blues Sat System, Light Son Production, Remolino Andalou, Masque et chausson, Mouv' Happyness, Judo club, Reva i Tahiti...

Des boissons, des gâteaux confectionnés par les écoles, des bonbons et des objets divers seront vendus sur place. Vous pourrez également participer à la grande tombola du Téléthon en achetant des tickets à 1 €.

L'association Gignac Terre Méditerranéenne vendra de la **soupe de légumes vendredi 2 et samedi 3 décembre** à partir de 8h et **dimanche 4 décembre** de 8h à 12h sur le parking de Carrefour market.

Le **samedi 3 décembre** à midi un **repas solidaire** animé par l'association Reva i Tahiti à l'espace Pagnol sera proposé au tarif de 10 €. (Réservations à la DEJES au 04 42 09 01 51).

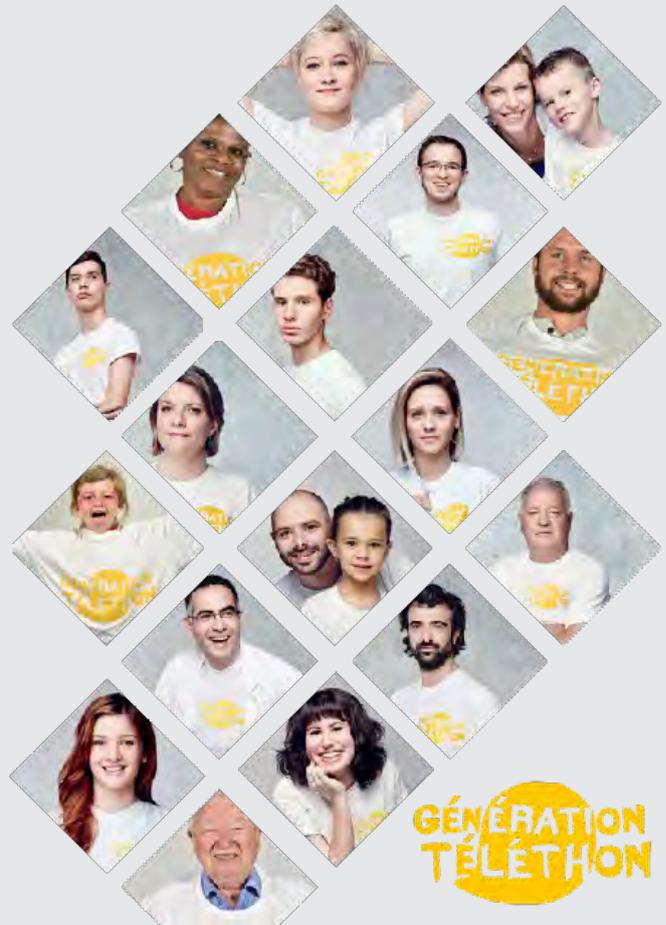
Mouv'Happyness vous invite à une **Zumba Fitness Party** au profit du Téléthon **samedi 3 décembre** de 14h à 16h au gymnase de la Viguière (Paf : 10 €).

Le traditionnel **grand loto** sera organisé par l'association RCME le dimanche 4 décembre à **14h30 à l'espace Pagnol**.

Le **vendredi 25 novembre** à partir de 18h, le club de Tennis propose **des animations** au profit du Téléthon sur les courts du complexe sportifs Georges Carnus.

Le **samedi 26 novembre** et **vendredi 2 décembre**, l'association Santé vous actifs vous invite à participer à un cours de Boxing Fitness au gymnase de la Viguière (cours le 26 novembre de 10h à 11h et de 11h à 12h, le 2 décembre de 19h30 à 20h30 - PAF : 5 €)

N'hésitez pas à venir passer un bon moment tout en faisant un geste pour le Téléthon.



Des portraits solidaires, des photos avec le Père Noël En solidarité avec le Téléthon

Les **participants à la grande soirée gala** des associations du **vendredi 2 décembre**, qui se déroulera à l'espace Pagnol, seront invités à se laisser « tirer le portrait » dans un studio photo aménagé pour l'occasion. De même, le lendemain, le **samedi 3 décembre** à partir de 16h30 sur la place de la mairie, les **parents et enfants** pourront être pris en photo **en compagnie du Père Noël**.

À chaque fois, une **photographie** leur sera **remise gratuitement**, mais il sera possible de verser une contribution dans une urne de faveur du Téléthon. Cette opération est menée conjointement par la ville de Gignac-la-Nerthe, l'OCLG et Humeurimage.



La tête dans les étoiles

La Science était à l'honneur du 11 au 15 octobre dans les écoles de la commune ainsi qu'au centre de loisirs et au parcours de santé à l'occasion de la Fête de la Science.

Pendant la semaine de la Science, des ateliers de découverte scientifique ont été proposés aux enfants fréquentant les TAPs (Temps d'Activités Péri-scolaires). Au programme : création d'une planète, d'une photo solaire, d'un kaléidoscope, d'un carillon lunaire, d'une lampe solaire mais aussi course d'orientation et jeux de rôle sur le système solaire.

Samedi 15 octobre, une après-midi grand public a réuni 150 Gignacais pour un rallye des planètes dans le parcours de santé et de nombreuses activités au centre de loisirs. Exposition, films et ateliers ont permis aux participants de découvrir des aspects méconnus de la Science sur la thématique du soleil, de l'énergie solaire et des planètes. Enfants et parents étaient ravis de participer à cette après-midi ludique qui s'est terminée par un goûter et la remise des prix aux gagnants du rallye ainsi qu'aux participants tirés au sort qui sont repartis avec des invitations pour le planétarium de Marseille, des livres sur le système solaire, des kits de construction d'hélicoptère et de tournesol solaires, des aimants du système solaire...



Requalification de l'avenue Pasteur

Après l'aménagement des avenues Jan Palach - la Pousaraque et la requalification de l'avenue de la Côte Bleue, c'est au tour de l'avenue Pasteur de se refaire une beauté.

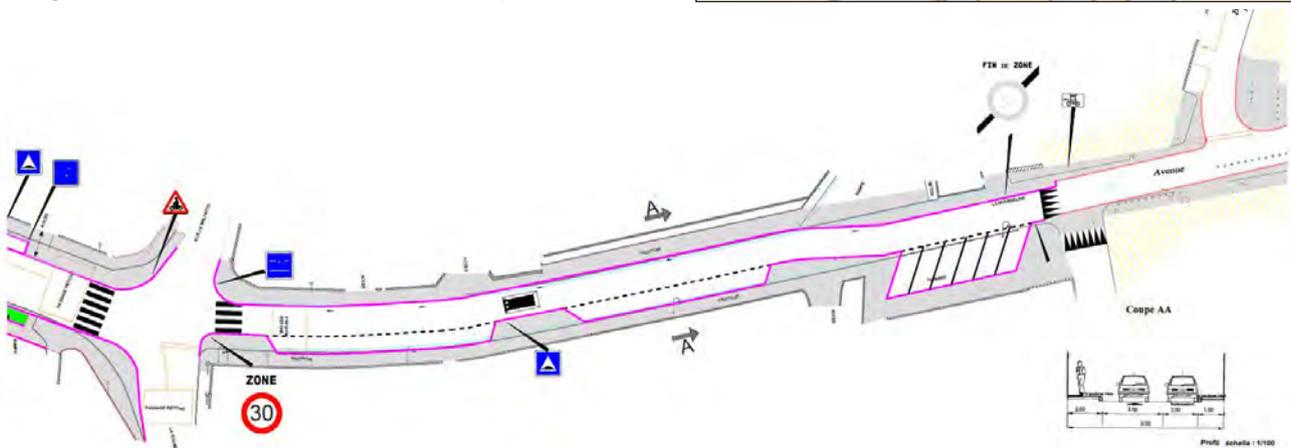
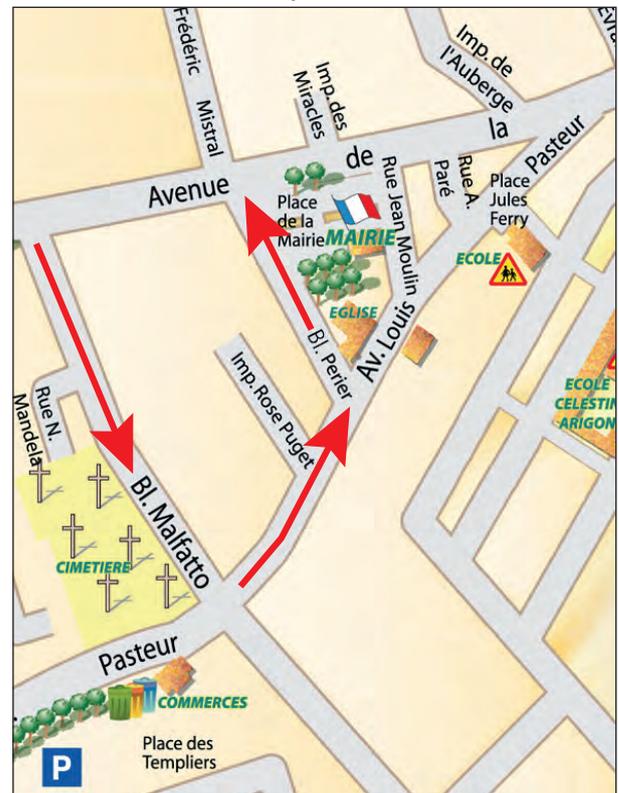


Futur plan de circulation

Au cours du premier semestre 2017, la Ville de Gignac-la-Nerthe et la Métropole Aix-Marseille-Provence vont entreprendre des travaux de requalification de l'avenue Pasteur. La première phase du chantier sera consacrée au tronçon situé entre le boulevard Malfatto et le boulevard Périer. Cette partie de l'avenue passera en sens unique en direction de l'Eglise. Les objectifs de cet aménagement sont d'apaiser la circulation, de sécuriser les déplacements des piétons et de créer des places de stationnement tout en offrant une entrée plus harmonieuse dans le centre-ville. Une zone à 30 km/h sera créée avec un ralentisseur et des trottoirs seront aménagés. Des places de stationnement seront rajoutées le long de la rue.

Cet aménagement sera prolongé par le changement du sens de circulation des boulevards Périer et Malfatto. Ainsi le boulevard Périer se descendra et le boulevard Malfatto se remontera. Découvrez le nouveau plan de circulation sur le schéma ci-contre.

Le 27 juillet dernier, les habitants de ces trois rues ont été invités à une réunion publique au cours de laquelle les travaux et le changement de sens de circulation envisagés leur ont été présentés. Il a été convenu de tester le changement de sens de circulation avant le début des travaux pour prévoir les modifications qui devront être apportées pour favoriser le passage des voitures. Vous serez prochainement informés de la période à laquelle le changement de sens de circulation sera mis en place.



Le hameau des Granettes inauguré

Le 29 septembre dernier, les travaux réalisés au hameau des Granettes ont été inaugurés par Christian Amiraty, Maire de Gignac-la-Nerthe, Valérie Guarino, Conseillère Départementale, Vincent Burroni, député des Bouches-du-Rhône et Guy Teissier, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence.



Terminé en mars 2016, le projet d'aménagement du chemin des Granettes a eu pour ambition de donner de l'espace aux piétons et de supprimer les problèmes de circulation tout en conservant l'esprit villageois du lieu.

La démolition d'une vieille maison située à l'intersection de l'impasse du Vieux Moulin et du chemin des Granettes a permis d'élargir la voie pour une meilleure circulation mais aussi de donner un peu d'air au hameau.

Le chantier a ensuite consisté en la mise en discrétion des réseaux (électricité, Télécom), l'installation d'un nouvel éclairage public à LED avec des candélabres de qualité jusqu'au rond-point des Granettes, la création de murets en pierre, la pose de bordures, la réalisation de trottoirs et la réfection de la chaussée avec des revêtements différenciés (béton désactivé, pavés). Des jardinières, des potelets et des bancs ont également été installés et des espaces verts plantés. Des fourreaux ont été posés pour accueillir la fibre optique qui sera déployée progressivement sur l'ensemble de la commune d'ici 2020.

Le projet de requalification du hameau des Granettes a bénéficié du financement du Conseil Départemental, du Conseil de Territoire Marseille Provence (ancienne Communauté urbaine MPM), du député Vincent Burroni et de la Ville de Gignac-la-Nerthe. Un très bel exemple en termes d'aménagement de l'espace qui a été rendu possible grâce à la collaboration des différentes collectivités. Après les prises de parole des élus présents, M. le Maire a dévoilé la plaque inaugurale avant d'inviter les riverains à un cocktail dînatoire qui s'est prolongé dans la soirée au fil des discussions dans une ambiance conviviale.



Les nouveaux services de Pôle emploi



M^{me} Sylvie Buffaz (à gauche), directrice du Pôle emploi de Marignane, entourée d'une partie de son équipe.

Avec internet et les nouveaux outils numériques, la boîte à outils de Pôle emploi s'étoffe considérablement pour offrir un large panel d'informations et de conseils. Tous sont très pratiques et utiles pour dynamiser sa recherche d'emploi ou de formation.

Associer l'emploi et le digital pour optimiser les recherches d'emploi et de formation, l'opérateur public « Pôle Emploi » a bel et bien fait sa révolution culturelle. Parmi les grandes nouveautés : la mise en œuvre de l'emploi Store, un espace sur internet qui met à disposition de nombreux services digitaux web et mobile pour optimiser une recherche d'emploi, de formation, pour obtenir des conseils très pratiques sur la création d'entreprise ou de micro-entreprise... Vous pouvez ainsi depuis votre ordinateur ou votre téléphone portable : rechercher une formation précise, découvrir de petites conférences via You tube qui offrent de précieux conseils en matière de formation, d'entretien, de création d'entreprise ou encore actualiser votre situation vis-à-vis de Pôle emploi à distance via votre espace personnel. Plus besoin de se rendre en agence pour certaines démarches. Mieux, l'univers des possibles s'agrandit avec l'accès à de nombreuses informations, dispensées de manière simple, intuitive voire même ludique... encore faut-il bien maîtriser tous ces nouveaux outils.

Si vous êtes éloigné des nouvelles technologies et de leur vocabulaire, que vous ne maîtrisez pas bien toutes ces nouveautés, n'ayez crainte : l'agence de Pôle emploi Marignane reste bien entendu ouverte pour des accueils personnalisés, dans ses nouveaux locaux situés au Technoparc des Florides.

Dans cette nouvelle agence, spacieuse, confortable et intimiste, un accueil chaleureux vous est proposé, soit en libre accès à la plateforme numérique composée de six ordina-

teurs connectés, soit sur rendez-vous avec un conseiller. Ainsi, en dehors des traditionnels rendez-vous pour faire le point sur votre situation personnelle, un accueil personnalisé vous est proposé afin de vous faire découvrir « pas-à-pas » les nouveaux services web, vous aider à prendre en main la nouvelle plateforme numérique et ses ordinateurs. L'opérateur public, Pôle emploi, s'il a élargi ses services avec le numérique, conserve toujours ses accueils personnalisés, ses suivis et ses propositions en matière d'accompagnement pour trouver un emploi ou une formation.

Qu'est-ce que l'Emploi Store ?

L'Emploi Store a été créé par Pôle emploi en juillet 2015 pour associer l'emploi et le digital. Il s'agit d'un espace dédié sur internet, une plateforme numérique, qui met à votre disposition les services digitaux web et mobiles pour optimiser votre recherche d'emploi et de formation.

Il offre ainsi de nouveaux services et de nouveaux outils pour améliorer sa recherche d'emploi, affiner son projet professionnel, mieux connaître le marché du travail, concrétiser son projet de formation, préparer sa candidature, simuler à distance ses entretiens...

Divers autres services sont à découvrir tels que : des « Serious games », des applications mobiles, des MOOCs pour choisir sa formation et sites internet sont là pour vous booster et vous donner toutes les clés pour réussir. « Il faut savoir qu'aujourd'hui nous avons des moyens importants en matière de formation, tient à souligner Sylvie Buffaz, directrice de l'agence de Pôle emploi Marignane, et qu'il ne faut pas hésiter à venir nous rencontrer pour rechercher une formation susceptible d'aider dans une recherche d'emploi ou une réorientation professionnelle. Cette année, nous avons proposé des formations à près de mille demandeurs d'emploi. Pour bâtir son propre plan de formation et collecter de nombreuses informations pratiques, il ne faut pas hésiter à aller consulter dans l'emploi store, la rubrique : la bonne formation.

« En ce moment, Pôle emploi consacre d'importants moyens à la formation »

De même, si le demandeur d'emploi s'oriente vers la création d'une micro-entreprise ou projet professionnel de ce genre, nous avons retenu récemment un partenaire de qualité pour l'accompagner dans toutes ses démarches.»

La création d'entreprise : vous y avez déjà pensé ou vous allez démarrer votre activité ?

Cinq petites vidéo-conférences, où des spécialistes de la création d'entreprise apportent leur expertise, sont à retrouver sur l'Emploi Store pour vous aider et vous donner de précieux conseils pour créer votre entreprise (auto-entrepreneur, micro-entrepreneur...), découvrir des aides possibles ainsi que de nombreuses informations indispensables et les services digitaux pour bien démarrer votre projet.

Parmi les thèmes abordés, vous pourrez retrouver :

Les chiffres clés et aides de Pôle emploi / Créer son entreprise : quelle structure juridique choisir ? / Réussir sa création d'entreprise / Le microcrédit et l'accompagnement de l'Adie

Derrière ces services digitaux de l'Emploi Store, il y a aussi des hommes et des femmes qui partagent leur expérience et apportent de précieux conseils.

Témoignage de Jefferson Signetti :

« C'est grâce à une session d'informations collectives qui s'est déroulée à l'espace Pagnol que j'ai pu trouver un emploi à l'aéroport MP2 »

« C'est lors d'une journée d'informations collectives sur la découverte des métiers aéroportuaires et des offres d'emploi proposées dans le secteur, qui s'est déroulée à l'espace Pagnol en janvier 2015, que j'ai pu obtenir un emploi dans une compagnie d'aviation, située à l'aéroport MP2 de Marignane. En effet, j'ai découvert quelques postes à pourvoir sur lesquels je me suis positionné. Pôle emploi m'a accompagné dans ces candidatures en me faisant passer plusieurs tests, en me préparant au poste grâce à des ateliers courts de formation MRS (méthode de recrutement par simulation)... Cela jusqu'à la simulation de l'entretien. Grâce à ces modules et à une bonne connaissance en anglais, j'ai trouvé un emploi en CDD. J'exerce les missions d'accueil, d'orientation du client. Cette journée d'information m'a apporté un déclic. J'ai eu confiance et j'ai joué ma carte à fond. »

Aérojobs

Prochaines journées d'informations collectives concernant les métiers aéroportuaires (agents de pistes)

Début décembre et Jeudi 5 janvier de 9h à 16h

Espace Pagnol - Inscriptions à partir du 1^{er}/12 au 3949



Une nouvelle rubrique consacrée à l'emploi et la formation sur le site internet de Gignac-la-Nerthe

Suivant la volonté de M. le Maire de favoriser les recherches d'emploi et de formation, une nouvelle rubrique a été mise en place, en partenariat avec l'agence de Pôle emploi Marignane, sur le site internet de la commune.

Vous pourrez ainsi retrouver une fois par mois, dans la nouvelle rubrique intitulée « Emploi/Formation » des offres d'emplois intéressantes et sélectionnées par Pôle Emploi, des offres en formation et de nombreuses actualités ayant trait à la recherche d'emploi.

Des informations concernant également la Mission Locale, qui accompagne les jeunes de 18/25 ans, ayant arrêté précocement leur scolarité, dans leur recherche d'emploi, de formation, seront également présentes dans cette rubrique.

Lever de rideau à l'espace Pagnol

La Compagnie de la Cabre d'Or vous invite au 23^{ème} Festival de Théâtre Amateur de Gignac-la-Nerthe. Des comédiens de talent se succéderont sur la scène de l'espace Pagnol pour des moments de rire et d'émotions. Un week-end entier dédié au théâtre, pensez à réserver !



Vendredi 25 novembre à 21h - Pour avoir Adrienne

Comédie de boulevard de Louis Verneuil - Compagnie de la Cabre d'Or

M. Thomeret, respectable architecte, n'aime pas les complications. Il mène une vie rangée entre son adorable épouse et une exubérante maîtresse. Quand un jeune homme s'entiche de sa femme et se présente à lui pour exercer un bien surprenant chantage, M. Thomeret peut dire adieu à sa tranquillité. Une cocasse usurpation d'identité va offrir à l'amoureux de Madame Thomeret une occasion inespérée de faire sa cour. La belle Adrienne va-t-elle succomber ?

Samedi 26 novembre à 14h30 - L'inscription

Comédie grinçante de Gérard Sibleyras - Compagnie l'Escarbille

M. Lebrun vient d'emménager dans une résidence de standing. Une semaine après son arrivée, un mystérieux ennemi grave au couteau dans l'ascenseur, « Lebrun = con ». M. Lebrun va solliciter ses voisins pour retrouver l'auteur du délit. Avec la découverte de leurs modes de pensée, et de leurs pensées à la mode, s'engage, d'étage en étage, une partie de Cluedo où l'enquêteur devient suspect, et où les armes sont la bêtise, la méchanceté et l'hypocrisie.



Samedi 26 novembre à 17h - Ouvrage de dames

Comédie grinçante de J.C. Danaud - Compagnie les Mouches du Coche

Vous êtes-vous déjà posé la question « que contient le panier d'une ménagère ? » Une ingénue, une veuve, et une vieille fille sont au cœur d'un thriller à rebondissements. Humour, dérision, cynisme, naïveté, nourrissent des dialogues savoureux, autour d'un mystérieux paquet. Ne vous fiez pas aux apparences. Du bel ouvrage.

Samedi 26 novembre à 19h

La Cabre d'Or vous propose un repas avec animation musicale sur le thème de la chanson populaire italienne « di Roma a Napoli ». Réservations obligatoires (Forfait repas à 19h et spectacle à 21h15 samedi 26 novembre : 24 €)

Samedi 26 novembre à 21h15 - Panique au Ministère

Comédie de Jean Franco et Guillaume Mélanie - Comédiens des Quatre Tours

Rien ne va plus au Ministère de L'Education Nationale. Gabrielle, la Chef de cabinet du Ministre, stricte et obsédée par son travail, a fort à faire entre Louis, son ministre, lunaire et hors des réalités, Michelle, la femme du ministre aussi exigeante que fatigante, Sara, sa fille en quête d'indépendance et Cécile, la mère, énergique, déjantée et intenable croqueuse d'hommes... elle n'est pas beaucoup aidée... Ajoutez à ça, l'arrivée d'Eric, l'homme à tout faire, qui fait, progressivement, tout voler en éclats... C'est la Panique au Ministère...



Dimanche 27 novembre à 14h30 - Illusions conjugales

Comédie d'Eric Assous - Théâtre de la Spirale

La paix des ménages tient à peu de chose. Le jeu de la vérité n'est pas sans risques, surtout quand on y joue en présence de son meilleur ami. La délicieuse perfidie des répliques, offre à cette comédie moderne et subtile, à la fois une légèreté et une gravité qui font merveille.

Dimanche 27 novembre à 17h - Bang ou le sixième jour

Comédie de Jean-Pierre Pelaez - Compagnie des 3 valises

De la création du monde à la science-fiction, deux acteurs aux commandes d'une machine à remonter le temps virtuelle. Un dénominateur commun, le revolver, des dizaines de personnages évoluant dans une fulgurance sonore et ludique. Une parodie délicieuse, incisive, accumulant une multiplicité de genres théâtraux pour un voyage avec des acteurs en première classe à grande vitesse.



Renseignements / Réservations : 06 61 91 85 40 - 06 08 68 37 39

Permanences pour les réservations du lundi 14 au vendredi 18 novembre de 9h à 11h à l'espace Pagnol

Tarif plein : 7 € / Tarif réduit : 5 €

Une nouvelle séance pour les amoureux des mots

Vous aimez les mots, vous aimez écrire mais n'osez pas. Et pourtant... Quel plaisir de se retrouver, sans à priori, dans une ambiance agréable et de partager un moment convivial en toute simplicité.



On oublie les fautes, on oublie la manière d'écrire, on se laisse juste guider par l'animatrice, sur un thème donné, alterné un lundi sur deux avec des jeux littéraires. Il suffit d'aimer jouer avec les mots, de vouloir raconter, d'avoir envie d'exprimer des émotions.

« *Le jardin des mots, une parenthèse pour écrire* » est un atelier d'écriture qui se réunit tous les lundis après-midi, de 14h à 16h depuis 2015. Cette année une séance supplémentaire est proposée le lundi de 18h à 20h.

C'est avec grand plaisir que Danielle, Anne et Bernard vous accueillent à côté du Gymnase de la République (11 rue de la République) et vous offrent une séance « thème » et une séance « jeux littéraires » afin de vous familiariser avec l'atelier.

Contact : Danielle 06 18 09 34 29
danycanada02@gmail.com

AGENDA

LE MOIS DU JOUET

organisé par le Secours Populaire
du 21 novembre au 23 décembre
de 8h30 à 12h
Vente de jouets
8 boulevard de la Libération

COMPETITION DE TENNIS DE TABLE

Samedi 26 et dimanche 27 novembre
Gymnase Pousaraque A. Cerboni

TELETHON

Vendredi 2, samedi 3
et dimanche 4 décembre
Espace Pagnol

FOIRE AUX SANTONS ET MARCHE DE NOEL

organisés par l'OCLG
Du vendredi 9 au dimanche 11 décembre
Espace Pagnol

FETE DE LA GYMNASTIQUE SPORTIVE

Samedi 10 décembre
Gymnase de la Viguière

CEREMONIE DE FIN D'ANNEE HAKKO RYU JU JITSU

Jeudi 15 décembre - 18h
Gymnase Pousaraque A. Cerboni

CRECHE VIVANTE

Samedi 24 décembre - 14h
Organisée par la Paroisse
Rdv et départ du circuit - début du
chemin de la Chapelle St-Michel

Beau succès pour l'Opération brioches

La vente de 1268 brioches a permis de récolter la somme de 6660 €.

Du 3 au 9 octobre 2016, la Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos a fait appel à la générosité des Gignacais en proposant des brioches, au tarif minimum de 5 € pour récolter des fonds au profit des personnes handicapées.

Grâce à la participation de tous (écoles, services municipaux, associations, crèche, restaurant municipal, La Poste, commerces dont Carrefour Market et Marie Blachère pour la première année...), aux généreux donateurs et aux bénévoles au grand cœur, l'Opération Brioches 2016 a connu un vif succès.

Les personnes en situation de handicap et leurs familles remercient vivement tous les participants, Gignacais ou des communes voisines. Ils attendent avec impatience la construction d'un Foyer d'Accueil Médicalisé à Entressen.





Début du XXe siècle : les chevaux laissent progressivement place à la voiture et au tracteur.

Sur les traces du passé agricole de Gignac-la-Nerthe

Chronique de Michel Méténier, historien.

C'est le XX^e siècle qui va sonner la fin de l'histoire équine sur la commune. En 1939, le recensement militaire (une partie de l'armée française est encore hippomobile) donne 114 animaux qui se répartissent comme suit : 78 chevaux et juments, 36 mules et mulets mais nous manque le nombre d'ânes. Chiffres non négligeables mais qui marquent déjà un net recul par rapport à celui de 1910 qui donne 197 équidés à Gignac.

Imaginez la colère puis la résignation lorsque la réquisition confisque le cheptel aux 92 propriétaires concernés ! 81 % d'entre eux (75 personnes) ne possédaient qu'un seul animal et Dieu sait qu'il était utile ! Un seul Gignacais a quatre bêtes. Les propriétaires - et ce n'est pas une surprise - sont des cultivateurs (89 personnes). Trois ne le sont pas mais leur profession nécessite des bêtes de traction : un forain, Louis Cano, a trois animaux. Les deux laitiers de la commune ont chacun deux animaux. Beaucoup de carrioles seront abandonnées.

Mais c'est la guerre !

La mécanisation lente mais certaine des fermes marque la baisse progressive de l'aide animale jusqu'à sa disparition totale dans les années Soixante. Le tracteur est arrivé : finis araires, «houes à cheval» et charrues primitives. Les Trente Glorieuses installent le cheval au rayon des antiquités et des souvenirs. Il n'y a désormais plus de place pour «la plus belle conquête de l'homme».

En 1988, cinq équidés seulement sont encore comptabilisés dans le recensement agricole. Le cheval comme aide agricole n'existe plus.

Néanmoins, le cheval - mais il est désormais affecté aux loisirs - vit encore de beaux jours sur la commune. Gignac a la chance de posséder une ferme équestre - celle de Faraon - au quartier de Bayon ainsi qu'une pension de propriétaire - Ecurie LC - au quartier des Piellettes.

Signalons aussi qu'il existe - piètre souvenir équin - par une délibération communale en date du 21 décembre 1999, une impasse du Cheval, quartier du Bosquet.

Enfin, de beaux petits tableaux rappellent l'importance des équidés dans le passé de Gignac. L'église possède trois ex-voto - 1778, 1868 et 1871 - montrant l'aide quotidienne de ces animaux ; Henri Gouran, le peintre de Laure, avait lui aussi marqué l'attachement des paysans en peignant un bel attelage lourd de paille.



MAJORITÉ

AU CALENDRIER DE L'AVENT

La fin d'année approche. Les températures baissent, le pouvoir d'achat aussi. Les mesures gouvernementales se suivent et se ressemblent. Le dernier budget de ce quinquennat pour 2017 verra de nouvelles amputations budgétaires pour la santé, les services publics et les collectivités territoriales, la baisse du livret A (?). La Métropole d'AMP a des idées mais manque de moyens financiers. Malgré ce, notre municipalité assume, investit pour l'avenir de la commune, réalise de nouveaux projets, travaille pour relancer le commerce du centre. Sous un déferlement de haine véhiculé par la droite LR et la droite extrême en campagne, la gauche alternative aujourd'hui divisée a du mal à trouver le chemin de l'unité, du rassemblement contre l'austérité et le désastre annoncé. C'est à cette voie que les communistes et les citoyens qui ont le cœur ancré vraiment à gauche travaillent. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Alain CROCE

Adjoint, Président du groupe "Gignac J'y Vis"
<http://alaincroce.blogspot.com/>

LA FRANCE, C'EST LA RÉPUBLIQUE

La France est chrétienne mais la République est Laïque disait le Général De Gaulle. Dans cet ordre la citation est rétablie et prends un tout autre sens.

La France est chrétienne : nous avons aussi entendu dire que les vrais Français sont tous des Gaulois. Par Toutatis ! (Dieu protecteur des peuples et de la double ration de frites à la cantine dans la mythologie celtique), tout ceci n'est pas très catholique. Plutôt absurde même. En tout cas ça n'apporte rien au débat.

Dire ici que la France est chrétienne est le même discours que Daesh au Liban qui énonce : le Liban est musulman.

Rappelons quand même que les Chrétiens, qu'ils soient d'Orient ou d'Occident, ont une tradition de paix, de tolérance et d'accueil que défends d'ailleurs l'Eglise de France.

Laissons les religions à la place qui est la leur. La France, c'est la République. Portons la République et ses valeurs comme seul vrai ciment commun à notre pays.

Bonne fêtes de Noël à tous.

Groupe « Gignac Ensemble »

www.gignac-ensemble.fr

OPPOSITION

SAUVEGARDONS NOTRE IDENTITÉ

En cette période de fin d'année, le rapporteur du conseil d'état a déclaré : «Les crèches seront autorisées dans les bâtiments publics car elles sont un symbole culturel et non «CULTUEL». Cette concession à afficher nos traditions et nos croyances n'est-elle pas déjà un déni de notre façon de vivre, et par là, de notre identité ? « La République est laïque mais la France est chrétienne disait le Général De Gaulle ! »

Cette gymnastique linguistique suffira-t-elle à convaincre les acharnés de la destruction du modèle français, n'est-ce pas risquer d'attiser la réactivité d'un laïcisme exacerbé?

Car tous ces mensonges et faux semblants de part et d'autres, à tous propos, de nos dirigeants réveillent notre méfiance : chat échaudé craint l'eau froide !

A l'heure où tout devrait être sérénité, fraternité, joie et douceur, les paroles de Jules Renard nous viennent à l'esprit : « Comme on serait meilleur, sans la crainte d'être dupe ! Nous vous souhaitons « Un joyeux et merveilleux Noël »

Christophe DE PIETRO

Président du groupe "Gignac Autrement"
www.2014-gignac-autrement.fr/06_29_20_47_52

AU SECOURS ! POLICE

Les Policiers sont dans la rue. Faut-il que ce soit grave alors qu'ils n'ont pas le droit de grève ? OUI, gravissime.

Les Policiers, sont confrontés au mépris de la population des quartiers défavorisés, insultés quotidiennement par les malfrats, non soutenus par les autorités, bafoués dans leur mission (les voyous sont dehors avant que les rapports des agents n'aient été rédigés) et se retrouvent devant les tribunaux quand il y a une soi-disant « bavure ».

N'est-ce pas une « bavure » de la part des autorités que de « chouchouter » les clandestins et les migrants, de les installer dans des hôtels avec tous les avantages sociaux qui vont avec, alors que le gouvernement refuse de donner les solutions financières pour que les Policiers puissent exercer leur métier dignement.

Il nous faut une POLICE forte, respectée, soutenue pour que nous puissions nous sentir en sécurité dans le quotidien. Ce n'est pas le cas aujourd'hui ni dans les écoles, ni dans les hôpitaux, ni sur la route, ni dans la vie de tous les jours.

C'est le triste constat que nous voulons faire changer.

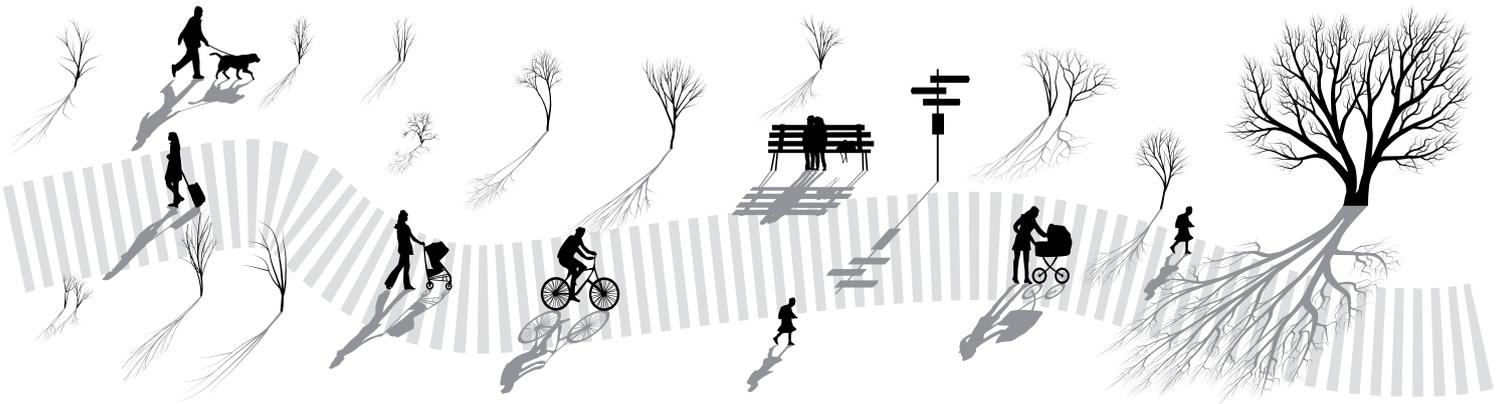
Eliane CUNTIGH

pour le groupe FRONT NATIONAL
www.rbm-gignac-la-nerthe.fr

Jeudi 5 janvier 2017
18h30 - Gymnase de la Viguière



Cérémonie des Vœux à la population



Christian Amiraty,
Maire de Gignac-la-Nerthe
et le Conseil Municipal
vous souhaitent
de bonnes fêtes
de fin d'année 2016



Ensemble, construisons le Gignac de demain

